

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 9 avril 2015

Pour le Président, le Vice-Président : M. PRIBETICH

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 2 avril 2015

Publié le 10 avril 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 58

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 15

SCRUTIN : POUR : 65

ABSTENTION : 8

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. Pierre PRIBETICH	Mme Stéphanie MODDE	M. François NOWOTNY
M. Jean ESMONIN	Mme Christine MARTIN	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Danielle JUBAN	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	Mme Lê Chinh AVENA	M. Jean DUBUET
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. François DESEILLE	M. Joël MEKHANTAR	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Frédéric FAVERJON	M. Jean-Yves PIAN	Mme Corinne PIOMBINO
M. Didier MARTIN	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Anne ERSCHENS	M. Patrick BAUDEMONT
M. Michel ROTGER	Mme Chantal OUTHIER	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Patrick MASSON	M. Emmanuel BICHOT	Mme Anaïs BLANC
Mme Badiâ MASLOUHI	Mme Frédérika DESAUBLIAUX	M. Damien THIEULEUX
M. André GERVAIS	Mme Sandrine RICHARD	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Anne DILLENSEGER	M. Thierry FALCONNET	M. Philippe BELLEVILLE
M. Charles ROZOY	Mme Claudine DAL MOLIN	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Louise BORSATO	M. Cyril GAUCHER.
M. Patrick MOREAU	M. Louis LEGRAND	
M. Abderrahim BAKA	M. Patrick ORSOLA	

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Michel ROTGER
Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
M. François HELIE	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
M. Roland PONSAA	M. François REBSAMEN pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Gaston FOUCHERES	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Georges MAGLICA
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiâ MASLOUHI
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Christine MARTIN
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérika DESAUBLIAUX
	M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Philippe MOREL pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Abderrahim BAKA.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE**Association Technopôle Agro-Environnement « AgrOnov » - Subvention de fonctionnement**

Dans le cadre du lancement du Technopôle Agro-Environnement « AgrOnov » à Bretenière, il a été créé en mai 2009, une association de préfiguration dont le rôle principal est le suivi et le développement du projet.

Dans son rapport d'activité 2013-2014, l'association fait valoir qu'elle a dû mettre son activité d'animation et de communication en sommeil pendant les travaux de réaménagement du site (nouvelle voirie et nouveaux réseaux, parking) seules les actions suivantes ont continué :

- le maintien de conditions satisfaisantes d'hébergement et de travail des entreprises présentes. 10 entreprises, soit une trentaine de personnes, sont installées provisoirement dans les locaux existants en attendant la livraison des locaux réhabilités en mars 2015 pour la 1ère tranche et le reste fin 2015 ;
- la gestion d'équipements mutualisés (téléphone, internet, photocopieur, salle de convivialité) mis à disposition des entreprises ;
- la participation avec la Splaad à des réunions d'information des entreprises sur l'avancement des travaux ;
- l'accompagnement à l'installation au printemps 2013 de Welience Agro-Environnement, plateforme de transfert de technologies de la SATT Grand Est, dans des locaux entièrement réaménagés (laboratoires de micro-biologie et de biologie moléculaire, laverie, bureau) ;
- la participation à plusieurs manifestations comme les Salons de l'Agriculture 2013-2014 sur le stand régional « Bourgogne » aux côtés de VITAGORA, les Rencontres du Technopôle Agro-Environnement à Hauteville-lès-Dijon et à Varois-et-Chaignot en juin 2013 et 2014, l'organisation de la pose de la 1ère pierre le 22 novembre 2013...

Lors de l'Assemblée Générale de juillet 2014, Pierre GUEZ, Président de l'association a annoncé la relance des activités de l'Association étant donné qu'à présent les travaux d'aménagement et de réhabilitation du site et de construction des bâtiments des chambres d'agriculture sont bien engagés et que les dates de réception sont proches. Dans ce cadre, le Conseil régional a mis à disposition de l'association un ingénieur avec les connaissances à la fois de l'entreprise et du monde de la recherche, afin d'y exercer les fonctions de Directrice Générale.

Sa principale mission est de mettre en place et de coordonner un Plan d'actions partenarial 2015-2020 structurant le développement de ce projet partagé.

Il s'agit d'associer l'ensemble des acteurs du Pôle de Bretenière (établissements d'enseignement supérieur et de recherche et tout particulièrement l'INRA, organisations professionnelles agricoles, entreprises et collectivités territoriales) autour des enjeux prioritaires de formation, valorisation, transfert et innovation, créations d'entreprises et observatoire en agro-écologie et donner à ce site, sur cette thématique d'actualité, un rayonnement sociétal, économique et une portée de niveau national et international.

Ce projet fera l'objet d'une communication promotionnelle à l'attention des partenaires régionaux sous la forme d'une journée conduite en juin prochain en partenariat étroit avec l'INRA et centrée sur les nouvelles pratiques agricoles.

Au cours de ce même mois de juin, il sera organisé, en lien avec le Pôle Vitagora, une semaine de l'agroécologie ouverte tout à la fois au grand public et aux acteurs économiques ainsi que la 2^{de} édition de la manifestation intitulée « Appetite for Innovation ». Menée en partenariat avec AgroSup, cette manifestation consiste à faire venir sur plusieurs jours à Dijon une dizaine de responsables de l'innovation de grands groupes internationaux de l'Agro-Environnement sur le thème de la microbiologie des sols.

C'est dans ce cadre de développement et d'animation que l'association sollicite pour l'année 2015, par courrier du 19 décembre 2014, un accompagnement financier à la même hauteur qu'en 2014, soit un montant de 80 000 € en année pleine, auquel s'ajoute un besoin de 50 000 € pour le soutien à part égale avec la Région Bourgogne de l'opération de communication de juin prochain et du financement d'un poste de jeune ingénieur détaché d'AgroSup sur un an, pour une mise à disposition à « AgrOnov » (*annexe financière ci-joint*).

Le plan de financement s'établit comme suit :

	2012-2013 (pour mémoire)		2014 (pour mémoire)		2015	
	<i>Conseil régional de Bourgogne</i>	42 %	40.000 €	65 %	73.000 €	52%
Grand Dijon	58 %	55.000 €	35 %	40.000 €	48%	130.000 €
Total	100 %	95.000 €	100%	113.000 €	100%	271.000 €

Le Conseil régional de Bourgogne prend en charge le salaire chargé de la Directrice Générale ainsi que la moitié de l'opération de communication de juin prochain et du financement d'un poste de jeune ingénieur détaché d'AgroSup sur un an, soit un montant de 141 000 €.

Aussi, il vous est proposé d'attribuer à l'association Technopôle Agro-Environnement « AgrOnov », une subvention d'un montant maximum de 130 000 € pour l'année 2015. Une convention vient préciser les modalités de versement de cette subvention (*pièce jointe*).

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 130 000 € à l'Association Technopôle Agro-Environnement « AgrOnov », aux côtés de la Région Bourgogne, au titre de son fonctionnement pour l'année 2015
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice concerné.